

## une grange BBC dans la prairie

Situé en rase campagne, à proximité d'une petite zone d'activités, le projet visait à regrouper les élèves de trois écoles au sein d'un même édifice intégrant par ailleurs un restaurant scolaire ainsi qu'une salle polyvalente. Le caractère très paysager du site a conduit les architectes Anne Raimond et ses associés, Michel Desvallées et Isabelle Dupuis-Baldy, à lisser le bâtiment et à l'intégrer dans l'environnement. De loin, le groupe scolaire pourrait ainsi ressembler à une grange ou à un hangar agricole, une forme qui ne dépareille pas dans ce contexte champêtre. Au-delà de ces apparences, les architectes

ont su s'exprimer dans la composition et l'organisation de l'édifice, les jeux de matière ainsi que les économies d'énergie.

Ce projet BBC, lauréat PREBAT 2009 (ADEME et Région Rhône Alpes) ne laisse sur ce plan rien au hasard (orientation, éclairage naturel, isolation renforcée, double vitrage, protection solaire, ventilation double flux et aération naturelle, géothermie, chauffage solaire pour le logement, récupération des eaux de pluie, etc.).

Un arsenal, judicieusement employé, qui contribue à la sérénité et au confort du lieu.

*mots clés*

bois  
couleurs  
enseignement  
paysage

*adresse*

174 chemin du Pont du Loup  
74560 Monnetier-Mornex

MONNETIER-MORNEX

### LE GROUPE SCOLAIRE DE MONNETIER-MORNEX

MAÎTRE D'OUVRAGE  
COMMUNE DE MONNETIER-MORNEX

AMO  
AMOME CONSEILS

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
ANNE RAIMOND - ARCHITECTE MANDATAIRE  
MICHEL DESVALLÉES ET  
ISABELLE DUPUY-BALDY - ARCHITECTES  
ÉCONOMISTE - EIC2  
BET STRUCTURE BÉTON - GMS  
BET STRUCTURE BOIS - CBS  
BET FLUIDES - CENA INGÉNIERIE

SURFACE UTILE : 2030 m<sup>2</sup>  
SHON : 2104 m<sup>2</sup>  
SHOB : 2825 m<sup>2</sup>

COÛT DES TRAVAUX  
3 680 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : FÉVRIER 2010  
LIVRAISON : JUILLET 2011  
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2012



Pour mener à bien leur projet d'insertion, les professionnels ont joué avec les matières et les volumes tout en composant avec le PLU relativement contraignant de la commune. Une fois posée l'obligation de la toiture à deux pans et de la vêtue en tuile, on s'est donc orienté vers un habillage en douglas, de grandes ouvertures sur les façades sud ainsi que quelques brise-soleil de couleur qui viennent animer le bâtiment à l'ouest, côté route. Corps du dispositif, la structure en bois s'imposait car elle permettait de garantir cette insertion, de répondre aux objectifs de basse consommation et de minimiser les contraintes physiques sur un sol imperméable soumis à un fort lessivage des eaux.

Les architectes ont ensuite opté pour une forme extrêmement lisible, en fer à cheval. Les deux entités principales, maternelle et élémentaire, ont été étirées parallèlement d'ouest en est. Chaque aile dispose de sa propre cour autonome abritée des vents dominants. Entre les deux, une troisième aile, étirée du nord au sud, les relie perpendiculairement : elle abrite les parties communes aux deux niveaux (restaurant scolaire, salle de sports, salle informatique, BCD), les bureaux (salle des maîtres, directrice) ainsi que le logement du gardien situé sur le mur pignon, côté sud.

#### Qualité de l'air et lumière naturelle

Mais pénétrons plutôt, depuis ce côté, dans le vaste hall d'accueil et le corridor (partie maternelle) qu'il dessert : celui-ci s'étire sobrement et a été surmonté, côté cour et à hauteur d'homme, d'une ligne de verres qui garantit l'éclairage de l'allée. Côté sud, les deux classes ont été alignées tout au long du couloir et organisées de telle manière qu'elles jouissent d'une salle de repos "tampon". La lumière parvient dans les espaces d'apprentissage via quelques cloisons vitrées ouvertes sur le couloir (occultables en fonction des envies) et plus largement depuis la façade sud, ouverte sur le parking. Cette quête d'efficience et de confort se décline aussi dans les classes au travers de petits boîtiers qui mesurent la qualité de l'air et qui jouent une fonction pédagogique.



3

1 - Les locaux communs et l'une des deux ailes affectées aux locaux d'enseignement

2 - Le vaste préau qui pourra abriter une extension de l'école

3 - Les brise-soleil colorés du gymnase

4 - La maternelle et l'élémentaire

5 - Détail de la structure et l'escalier situé sous le préau

6 - La salle de sports

Chaque salle a été sobrement aménagée : un plafond en feutre acoustique et bois, un sol en PVC avec des distinguos de couleur et une zone carrelée, au fond, qui figure un petit coin atelier avec son point d'eau... Au bout du couloir, une autre porte relie la cour, en partie abritée.

#### Un préau atypique

L'aile dédiée aux primaires, qui ferme le front nord de l'édifice, présente un profil un petit peu différent, conforme à l'âge des élèves, avec deux niveaux composés sur le même modèle, accueillant quatre classes. Depuis le couloir, de vastes baies vitrées viennent cadrer l'horizon champêtre. Les ateliers ont été intégrés aux salles de classe qui communiquent directement de l'une à l'autre et qui réservent des espaces de rangements, ouverts ou fermés. Au bout du couloir, à l'est, un vaste préau couvert, pendant de celui des maternelles, reprend le volume, à vide, des deux étages : les lignes fortes de l'ossature et de la charpente apparaissent au grand jour. Un traitement architectural qui sert aussi le propos, cette structure étant appelée, à l'avenir, à abriter une extension de l'école.

D'un volume à l'autre, on rejoint la salle de sports, qui occupe la dernière aile du bâtiment : l'objet a été habilement équilibré -et éclairé- par des impostes vitrées, en haut de salle, ainsi que par des miroirs, en pied, qui dialoguent avec les larges baies vitrées de la façade est. Les éléments d'ossature en bois, et les caillebotis phoniques (plafond et parties de façades non vitrées) contribuent à la respiration de ce lieu rehaussé d'un mur en béton brut (qui abrite les vestiaires et l'accès autonome).

#### Casquette dans le restaurant

Autre "cube" traduisant la patte de l'architecte : la salle de restaurant. Installée dans la même aile, en vis-à-vis de l'accueil, elle représente l'espace commun et de détente, en distinction aux salles de classe. Le volume, ouvert sur deux étages, vient donc servir cette fonction tout en évitant l'écueil de l'écrasement grâce à une casquette qui rabaisse le plafond ainsi que des cloisons phoniques qui réchauffent l'espace. Un mur en béton brut, coloré en rouge, ainsi que des luminaires et du mobilier de la même couleur renforcent cette inclination en égayant la salle qui s'ouvre vers le parking sud via de grandes baies vitrées à clairevoies, qui garantissent l'intimité. Dans l'angle et à l'étage, le logement du gardien s'affiche comme l'une des seules libertés architecturales visibles depuis l'extérieur. Le trait, en porte-à-faux (une allée couverte pour les livraisons), et la grande loggia encadrée de zinc préfigurent pourtant la rigueur mise en œuvre sur l'ensemble du projet.



5



1



2



4



6

CAUE  
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



REDACTION : Laurence GANWAZ - Juin 2012  
PHOTOGRAPHIES : ROMAN BLANCH  
CONCEPTION GRAPHIQUE : MARISE AVRILLON, CAUE DE HAUTE-SAVOIE  
MISE EN PAGE : AMERIC DUMIEL